

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121.17 du Code des Communes.

Séance du 2 Février 2018

**PRESENTS** : CARRIAS M., GASTON F., PERROT J., BOIS F., DOUILLARD S., MARTINEZ R., COMBRONDE M.P., de MOROGES L.,

**EXCUSES** : PIRONON A. (Pouvoir à DOUILLARD S.), BATISSE F. (Pouvoir à PERROT J.), MANTEAU O. (Pouvoir à BOIS F.), BIGAY G. (Pouvoir à MARTINEZ R.), ANTUNES C. (Pouvoir à CARRIAS M.), PERRONNET C. (Pouvoir à GASTON F.)

**ABSENT** : RENAUT E.

### **APPROBATION COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE :**

A l'unanimité, le Conseil accepte le compte rendu de la réunion du 21 Décembre 2017.

### **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS LOCALES ANNEE 2018 :**

Le Conseil Municipal décide de remettre cette question à une date ultérieure. Prévoir une réunion de la Commission des Associations pour revoir le règlement d'attribution des subventions annuelles et exceptionnelles.

### **SURTAXE ASSAINISSEMENT ANNEE 2018 :**

A l'unanimité, l'Assemblée fixe à 0.30 € hors TVA par m3 sur consommation et à 0 € sur abonnement le montant de la surtaxe assainissement à facturer en 2018 par la SEMERAP pour le compte de la Commune.

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

A l'unanimité le Conseil décide de ne pas accorder de subvention à l'Académie des Maires et Elus Honoraires de France à Montlhery (Essonne) ; l'Association Femmes Elues du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; à l'Association Française des Sclérosés en Plaques à Blagnac (Haute-Garonne) ; à l'Association PEP 63 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), à l'Association Musiques Vivantes à Vichy (Allier).

### **ADHESION 2018 AU FREDON:**

Après lecture du courrier de M. le Président de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), l'Assemblée donne son accord pour le renouvellement de l'adhésion de la Commune.

### **MOTION DE SOUTIEN COUR D'APPEL DE RIOM :**

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'apporter son soutien au travers de la motion transmise par Madame la Députée contre la fermeture de la Cour d'Appel de Riom. De plus une pétition sera mise à disposition au Secrétariat de Mairie pour les Administrés souhaitant apporter leur soutien.

### **LOCATION APPARTEMENT « COMBLES » ANCIENNE MAIRIE:**

L'appartement « Combles » étant disponible, le Conseil Municipal donne son accord pour une nouvelle location à compter du 1<sup>er</sup> Février 2018.

### **ORGANISATION TEMPS SCOLAIRE RENTREE 2018 :**

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de rester à l'organisation actuelle et donc de conserver la semaine à quatre jours d'école.

### **PARTICIPATION BAS-ET-LEZAT TAP :**

Le Conseil accepte le versement par la Commune de Bas-et-Lezat de 20 € par élève et par an pour

l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires 2015-2016.

**ADHESION DE PRINCIPE AU SIAD : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS :**

L'Assemblée, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans au SIAD de Riom Limagne.

**PARTICIPATION COMMUNALE :**

Le Conseil, à la majorité, décide de participer aux frais de chauffage suite à la mise à disposition d'une salle au Château d'Effiat lors de la cérémonie des vœux.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **Adhume :** M. le Maire signale qu'il a reçu le profil énergétique de la Commune établi par cette Société. Il est proposé de fixer un rendez-vous avec le conseil pour de plus amples explications.

- **Station d'épuration :** Lecture du rapport de visite. L'ensemble est satisfaisant. Travaux à prévoir : le remplacement du bac à graisse.

- **Traversée d'Effiat :** La peinture sera refaite au printemps et les quilles seront remplacées. En concertation avec le Conseil Départemental, le problème de vitesse est à l'étude : pas de dos d'âne, peut-être un rond-point. Réfléchir à la réalisation d'un dossier d'aménagement de Centre Bourg.

- **Zone d'Activités de Julliat Est :** 6 compromis ont été signés. Les entreprises disposent d'un délai de 2 ans pour débiter leur construction. Programmer l'aménagement des équipements. Respect de la charte paysagère prévue dans le PLU de la Commune d'Aigueperse.

- **Travaux Salle Polyvalente :** Compte rendu de la dernière réunion. Le carreleur a fourni des échantillons.

- **Dobe's team :** Compte rendu de l'Assemblée Générale. Remerciements à la Mairie pour la mise à disposition des Ateliers Communaux à côté de la Mairie pour le marché de Noël. Remise d'un chèque de 1 771.75 € à l'Association Rêves 63 qui concrétise le rêve des enfants malades.

- **Anciens Tracteurs de Limagne :** Compte rendu de l'Assemblée Générale. 135 adhérents. Bilan de l'année 2017 et programmation des animations de l'année 2018.

- **Office Culturel Nord Limagne :** Calendrier des festivités 2018 : Participation au ciné-débat organisé au Collège d'Aigueperse, à « Osez le classique » à l'église d'Effiat, à la ballade à Saint-Genès-du-Retz.

- **Stade :** La fuite dans les vestiaires a été réparée.

- **Cuisines de l'EHPAD :** Leur rénovation va débiter. Durant les travaux, les repas viendront de la cuisine de l'EHPAD d'Aigueperse.

- **Travaux de voirie :** Prévoir la matérialisation d'une place « Handicapé » devant l'école maternelle.

- **Cantine Scolaire :** Voir s'il serait possible d'établir des plannings de réservation à l'année.

- **Ecole :** Avec l'argent donné par l'Amicale de l'école d'Effiat, il a été acheté 5 ordinateurs dont 3 à écran tactile. Ils ont été installés dans la salle informatique.

- **Cérémonies diverses :** M. le Maire a demandé 3 à 4 musiciens de l'école de musique pour participer aux cérémonies au monument aux morts.